

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 1^{er} SEPTEMBRE 1864.

Réduction du port des échantillons de marchandises transportés
par la poste (1).

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA COMMISSION (2), PAR M. ALLARD.

MESSIEURS,

Vous avez renvoyé à la commission qui a été chargée d'examiner le Budget des Travaux publics, le projet de loi, déposé dans la séance d'hier, ayant pour objet la réduction du port des échantillons de marchandises transportés par la poste.

Votre commission qui ne peut qu'applaudir à cette nouvelle mesure qui accuse la résolution ferme et énergique du Gouvernement de poursuivre toutes les réformes utiles tant dans l'ordre économique que dans l'ordre politique, a approuvé ce projet de loi, et en propose l'adoption à la Chambre.

Le Rapporteur,

ALLARD.

Le Président,

E. VANDENPEERÈBOOM.

(1) Projet de loi, n° 29.

(2) La commission était composée de MM. E. VANDENPEERÈBOOM, *président*, BRACONIER, VERMEIRE, LEBEAU, T'SERSTEVENS, VAN OVERLOOP et ALLARD.
